

Ordre du jour définitif

1. Formalités

1.1 Mot de Bienvenue

Merci à tous d'être présents et présentes !

Quorum : 33 personnes.

1.2 Élection du bureau d'Assemblée Générale

Sarah Truffer, en tant que SG, Sophie Wang et Marius Hofer, en tant que présidence, sont élus.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un point supplémentaire sur l'occupation de l'Université, sans opposition.

1.4 Acceptation du PV de l'AG du 5 décembre 2023

Le PV est accepté.

2. Communications du comité

2.1 Semestre écoulé et projets en cours

Sophie Wang : répétition du bilan de l'Université. La FEN a remis sur pied la Fête de l'Uni cette année, qui a lieu ce samedi 25 mai 2024.

La présidence a rencontré le Rectorat l'année passée pour parler des problèmes des étudiants et étudiantes notamment au sujet de la précarité. La FEN va bientôt lancer un appel aux dons.

La FEN a lancé la Coor'ES (rencontre entre toutes les Ane's).

Décision sur la hausse des taxes rendue : projet pas accepté pour le moment. La FEN sera toujours là pour soutenir les étudiants et étudiantes.

20'000 (env.) ont été subventionnés pour les associations.

La FEN est restée neutre sur l'occupation de l'Université.

2.2 Rémunération des membres du comité

Augmentations durant ce semestre.

Membres : 200 -> 220.-.
Co-présidence : 350.-/mois.

Le but était de faire une différence entre la présidence et les membres du comité. Une enquête au sein de nos homologues a été effectuée.

Ceci correspond aussi à l'indexation à l'augmentation du coût de la vie.

3. Occupation de l'Université

La FEN ne peut pas prendre position sur le fond (organe apolitique). Elle a demandé au Rectorat de laisser la libre expression aux étudiants et étudiantes et s'est mise à disposition pour être médiatrice et soutenir la communication.

La FEN a suivi les discussions sans être au courant de tous les détails. Le dialogue était plus tôt constructif.

La FEN en a discuté en comité la semaine passée et voulait faire avancer la rencontre entre le collectif et le Rectorat, qui a été finalement avancé par le Rectorat lui-même.

La FEN est à disposition pour répondre aux questions.

Le collectif est présent et souhaite demander un soutien dans la forme du mouvement et se mettre du côté des étudiants et étudiantes. Il demande un soutien dans le dialogue même si il est bien conscient que la FEN ne prendra pas position au fond.

Le collectif souhaite un soutien dans la forme, éventuellement une lettre de soutien signée par la FEN. La FEN maintient sa position de favoriser le dialogue entre le Rectorat et le collectif et garantir la liberté d'expression. Pour la lettre de soutien, ceci doit être discuté en comité. La présidence propose d'avoir un canal de communication plus important entre le collectif et la FEN.

La FEN peut également organiser une AGE, en une semaine. La FEN se veut très réactive et ouverte à ce sujet et a prévu de contacter le Rectorat.

Un membre du collectif mentionne la prise de position de l'UNES, qu'il juge assez violente. Emile Blant répond notamment en invoquant la mauvaise traduction de l'allemand au français du communiqué. En sus, une des commissions de l'UNES s'occupe de ce sujet. Il soutient que la formulation du communiqué est critiquable.

Pause : les non-étudiants/-es sont priés/ées de quitter la salle par la présidente Sophie Wang. Un inspecteur responsable du service du renseignement neuchâtelois était présent en civil. La FEN va prendre contact avec le Rectorat immédiatement. Il a menti.

Vote sur l'idée de contacter l'UNES pour contester les termes utilisés dans leur prise de position : pas d'opposition. ET la FEN examine la lettre de soutien et fait suite au Rectorat.

Un membre de la FEN demande ce que l'Université met en place pour l'augmentation de l'antisémitisme. Actuellement, d'autres corps de l'université se sont occupés de la question et ont fait des recommandations. Pour le moment, le Rectorat n'a rien mis en place mais n'a pas vraiment le choix de créer un espace à ce sujet, selon la LUNE. La FEN va leur parler de cela.

La FEN rappelle qu'elle se tient à disposition.

4. Approbation des comptes 2023 de la FEN

Marius Hofer présente les comptes 2023 en comparaison avec les comptes 2022. Pas de changements particuliers mise à part l'augmentation des cotisations en raison de l'augmentation du nombre d'immatriculations.

Marius Hofer présente les différents postes de charges et produits.

Christophe, notre fiduciaire, est remercié pour son aide. Lors de la prochaine AG et l'adoption du budget, il faudra être un peu flexible en raison des changements dans le comité.

Organe de révision des comptes 2023 : un seul commentaire au sujet des charges de personnel qui nous encourage à trouver une solution pour éviter les grosses différences entre les années et les passations.

Les comptes 2023 sont conformes à la loi et nos statuts. L'organe de révision recommande l'approbation. Pas de question ou remarque durant l'AG. Pas d'opposition.

Les comptes sont acceptés.

5. Présentation des comptes des ANE's

Nous avons reçu les comptes de l'ANED et ceux de l'ANES. Louis Renfer présente brièvement les comptes. Le bilan est excédentaire mais l'ANES corrige ceci avec des événements et subventions.

Pas d'autres commentaires.

Christophe se tient à disposition des ANE's pour les soutenir dans la comptabilité.

6. Élection

5.1 Présidence FEN

Marius Hofer et Sophie Wang quittent le comité. Emilie Schranz et Louis Renfer se sont portés volontaires pour la coprésidence.

Emilie Schranz : membre du Clef, de la FEN et de l'ANES. Elle s'occupe du dicastère enseignement et durabilité. Elle souhaite prendre la présidence pour s'investir encore plus et développer ses compétences. La charge de travail ne lui fait pas peur.

Louis Renfer : membre de l'ANES et de la FEN. Il est extrêmement investi dans la vie estudiantine et souhaite mettre un accent particulier sur l'associatif et la communication avec les institutions universitaires et les associations / étudiantes et étudiants. Il est aussi étroitement concerné par la durabilité. La charge de travail ne lui fait pas peur. Il va quitter certains postes.

Emile Blant : demande si la présidence se sent d'attaque pour défendre la représentation par des associations qui subit des attaques de la part de l'extrême droite. Louis Renfer répond que la nouvelle coprésidence se sent prête à se battre à ce sujet et qu'elle dispose de bons contacts avec le canton.

Le comité recommande leur élection. Ce sont deux personnes très investies. Pas d'opposition. La présidence est élue.

5.2 Membres Comité exécutif (4 postes vacants)

4 personnes se sont présentées suite à notre appel. Les dicastères seront partagés par la suite. Les candidates sont priées de sortir pour les délibérations.

Le comité recommande de les élire pour les 4 postes vacants. Aucune opposition à l'élection en bloc.

1. Emma Gossin : 3^{ème} année de Bachelor en droit. Elle n'a jamais participé à la FEN mais est intéressée surtout à la problématique du soutien aux étudiantes et étudiants. Elle est surtout intéressée par la politique sociale et la commission du FU.

D'un point de vue social, elle souhaite aussi se mobiliser pour l'égalité et la liberté d'expression.

2. Giorgia Cantamessi : 3^{ème} de Bachelor en droit. Elle est intéressée à faire partie de la FEN pour être plus active dans la vie estudiantine. Elle souhaite apporter quelque chose avec ses idées pour différents projets.

Elle aimerait avoir une vision générale pour pouvoir se trouver des intérêts.

3. Margaux Bader : excusé.

Étudiant en Master d'Hydrogéologie. Il est membre actif de l'ANES et du Clef et de très motivé.

4. Ambre Weck : excusée.

Présentée brièvement par Sarah Truffer.

5.3 Organe de révision des comptes

Deux personnes manquantes : la FEN fera un appel par email.

Christophe précise que même sans connaissance comptable, c'est faisable. Il faut être immatriculé à Neuchâtel.

7. Nomination

6.1 Membres de l'Assemblée de l'Université (FSE, FLSH, FS)

AU : corps légiféré dans la LUNE. Il manque un poste à la FLSH et FSE. Tous les règlements modifiés passent par l'AU. Le rôle est donc primordial.

L'AU a également possibilité de se prononcer sur la nomination du recteur ou rectrice.

Charge de travail : 1 séance de 1h30 tous les 2 mois.

Emilie Schranz est intéressée pour la FS.

Emile Blant est intéressé pour la FLSH.

Les deux sont nommés par l'AG.

Dimitri Paratte est reconduit pour la représentation de la FD.

6.2 Commission du Fonds d'urgence

Emma Gossin et Sarah Truffer sont intéressées.

Elles sont nommées par l'AG.

6.3 Commission culturelle (CC)

Appartient à l'Université et se réunit une fois par année en juin. Il manque une personne représentant l'AG et la FEN.

Louis Renfer et Emilie Schranz prennent la place pour l'année prochaine.

8. Divers

a. Emile Blant : retour sur les actions de l'UNES cette année.

Erasmus + : L'UNES a obtenu de Guy Parmellin d'entrer dans Erasmus + en 2026.

Parlement – Berne : l'UNES est active dans la situation des frais d'écologies dans les hautes écoles en lien avec la droite qui souhaite augmenter les taxes.

Message du financement : augmentation de 150'000 obtenue.

b. Kevin Tur : fait un retour sur son parcours au sein du comité. Et conseille de représenter toute l'Université au sein du comité aux prochains arrivants.

9. Apéro

10. Clôture à 13h35